

La conception de voirie englobe tous les usagers (véhicules, piétons) et inclut la création d'espaces publics. L'intégration paysagère privilégie des tracés variés (courbes, alternance espaces verts/constructions). Dans les lotissements, la hiérarchisation des espaces sépare le public du privé. Le tracé tient compte de la topographie, de la sécurité (chicanes), de l'accessibilité et du paysage. Le profil en long définit les pentes (0.5% à 12–15%), le profil en travers l'emprise et les pentes transversales (2 à 3%). La couche de roulement, plane, résistante et rugueuse, est posée après terrassement et compactage, utilisant des matériaux naturels ou agglomérés (enrobés, béton). Les enrobés bitumineux nécessitent une mise en œuvre soignée, le choix variant selon le trafic